

INFORMATION PRESSE

Bonneville (Haute-Savoie), le 1^{er} octobre 2024

A40/RD1205 - Autoroute Blanche et quartier de Cluses la Maladière Travaux d'aménagement : une étape est franchie pour la fluidité du trafic avec le 1^{er} giratoire mis en service

Le premier giratoire du quartier de la Maladière a été officiellement mis en service ce matin par Martial Saddier, président du conseil départemental de la Haute-Savoie, Jean-Philippe Mas, maire de Cluses et Erwan Le Bris, directeur général d'ATMB.

Débutés au printemps 2024, ces travaux amélioreront de façon significative la fluidité du trafic et la desserte de ce carrefour important entre la RD1205, le quartier de la Maladière et sa zone industrielle et commerciale, et le diffuseur n°19 Cluses de l'Autoroute Blanche.

Le second giratoire est en cours de construction et l'achèvement de cet important réaménagement est prévu fin 2025.

Parking de covoiturage, arrêts de bus, voies cyclables et bassins de récupération des eaux font partie de cet important programme d'amélioration au service de la mobilité des Clusiens et plus globalement des haut-savoyards.

L'investissement des trois partenaires est de 4,8 millions d'euros financés à 50 % par ATMB, 25 % par la commune de Cluses et 25 % par le Département de la Haute-Savoie.



Mise en service du 1^{er} giratoire à Cluses la Maladière ©ATMB

De gauche à droite : Patrick BARILLEC (AMO BTP), Carole DAGUET (ATMB), Louis GAUTHIER (ATMB), Erwan LE BRIS (directeur général d'ATMB), Anthony PARAZ (DECREMPS BTP), Jean-Philippe MAS (maire de Cluses), Martial SADDIER (président du conseil départemental de la Haute-Savoie), Marie-Antoinette METRAL (conseillère départementale du canton de Cluses), Jean-Jacques CENEDESE (ATMB), Lilian HUART (commune de Cluses)

Les progrès majeurs du réaménagement de Cluses la Maladière

Emprunté par environ 20 000 véhicules par jour, ce secteur relie la RD1205 et l'A40 par le diffuseur de Cluses n°19, ainsi que la zone industrielle et commerciale. Depuis ce printemps et jusqu'à fin 2025, les travaux permettront la création de deux giratoires en remplacement des feux tricolores.

Le projet est repensé pour favoriser l'intermodalité avec la création d'un parking pour les covoitureurs de 58 places et l'usage facilité du vélo. En effet, le parking sera doté de consignes à vélo et ses accès cyclables seront sécurisés et connectés à la voie verte Léman Mont-Blanc. Un arrêt de bus complètera ce réaménagement.



Premier giratoire de Cluses La Maladière ©ATMB

La zone d'activité et les commerces deviennent également plus visibles et leurs accès plus directs depuis la RD1205 et la sortie de l'A40.

Enfin, ce carrefour est situé sur la zone de captage d'eau de Jumel, qui alimente en eau potable les habitants de Cluses. Aussi, la reconfiguration du site de la Maladière comprend la création de trois bassins de récupération des eaux de chaussée du secteur afin de protéger cette zone de toute atteinte, infiltration ou pollution accidentelle liée au trafic.

Les prochaines étapes

La construction du second giratoire a déjà débuté et se déroulera jusque courant 2025. Les entreprises sous-traitantes continueront leurs travaux sans trêve hivernale, hormis une pause durant les congés de fin d'année. L'achèvement total est prévu fin 2025.

Ces travaux sont programmés sur 18 mois, de façon à ne jamais fermer ces carrefours à la circulation. Certaines fermetures pour la réalisation des chaussées notamment devront avoir lieu, mais s'effectueront essentiellement de nuit et de façon très ponctuelle.

Télécharger les photos : [ici](#). (Lien disponible jusqu'au 8 octobre)

A propos d'ATMB :

La mission d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est de faciliter les déplacements au cœur de la Haute-Savoie, entre la Suisse et l'Italie, tout en contribuant au développement durable des territoires.

ATMB est une société anonyme détenue à 91,3 % par l'État et les collectivités territoriales. Elle est concessionnaire du Tunnel du Mont Blanc avec son homologue italien SITMB, ainsi que de l'Autoroute Blanche (A40). Elle s'est également vu confier la Route Blanche (RN205) en 2010.

CONTACTS PRESSE

Céline Coudurier

Direction de la communication ATMB

celine.coudurier@atmb.net

04 50 25 20 51 / 06 74 40 41 11

Emma Debacker

Direction de la communication ATMB

emma.debacker@atmb.net

04 50 07 29 08 / 07 86 93 31 60